



Demande d'attribution de place de port **Renseignements** demandeur :

Nom : Prénom : Membre de la S.R.A. ? Oui Non

Indiquer le nom d' un parrain, membre du Club depuis plus de 2 ans, qui devra assister à la session de la
Commission d'Admission :

Année de naissance : N° licence FFV :
.....

Adresse :

Ville : Code postal : Pays :

Adresse internet : Fax :

Téléphone portable : Téléphone fixe :

Renseignements bateau : Voilier Moteur

Nom du bateau : Modèle/Type :

Longueur HT : Largeur HT : Tirant d'eau :

Emplacement actuel du bateau :

À partir de quelle date souhaitez-vous obtenir cette place ?

Les critères de choix, pour un poste devenu vacant, sont principalement dictés par l'intérêt général du club notamment :

- La participation sportive des bateaux aux régates du club.
- La participation aux activités nécessaires à la vie du club.
- L'ancienneté au club.

Afin d'éviter des demandes devenues caduques, en référence aux règlements en vigueur dans la plupart des ports, les demandes d'occupation devront être réactualisées chaque année avant le 31 décembre.

Toutes les demandes non réactualisées seront supprimées de la liste d'attente.

Une lettre de motivation comportant des détails sur votre passé nautique est indispensable.

Date :

Signature :

Ne rien inscrire dans ce cadre

Date d'enregistrement de la demande : N° d'enregistrement :

La voile à Antibes depuis 1896

Société des Régates d'Antibes

Quai Nord du Port Vauban – 06600 ANTIBES

Club House : Tél. 04.92.91.13.13 – Email : secretariat@sr-antibes.fr

Bureau des Régates : Tél. 04.93.65.80.00 – Email : contact@sr-antibes.fr Siret : 792 814

576 00015 – Ape 9312Z – Association loi 1901